



Déclaration Liminaire

Comité Technique du SPIP du Calvados

La CGT IP tient, à l'occasion de ce Comité Technique local à renouveler son soutien et sa solidarité envers nos collègues du SPIP de Bordeaux.

L'Administration Pénitentiaire s'est montrée plus pressée d'ouvrir le parapluie -depuis quand une revue de dossiers serait-elle un gage de prévention de la récidive ?- plutôt que d'apporter un nécessaire soutien aux collègues injustement mis en cause dans certains articles de journaux.

Il est inacceptable de faire porter la responsabilité d'un crime sur les personnels chargés de suivre et d'accompagner la personne accusée réellement de ce crime. Le seul responsable de ce crime c'est l'auteur lui-même.

Nous suivons chaque jour des dizaines de personnes placées sous main de justice, avec engagement et sérieux. Comment sommes-nous sensé travailler demain si, lors d'une récidive on peut trainer notre action dans la boue, nous mettre en cause et au final nous faire passer pour les responsables d'un crime.

Nous ne l'acceptons pas et rappelons aujourd'hui notre soutien inconditionnel envers nos collègues du SPIP de Bordeaux.